

Projet de réforme des collectivités locales Suppression de la taxe professionnelle « Une attaque sans précédent contre les collectivités »

Vendredi 16 octobre 2009

Le président de la République a annoncé la suppression en 2010 de la taxe professionnelle. Il indiquera très prochainement son projet de réforme des collectivités.

Je n'hésite pas à dire qu'il s'agit d'une attaque sans précédent pour les communes, les départements et les régions qui remet en cause leur autonomie financière et politique.

Sur la suppression de la taxe professionnelle :

En l'état, les garanties de compensation prévues par le gouvernement ne suffisent pas et plongent les collectivités dans la plus grande fragilité économique alors même qu'elles doivent préparer leur budget 2010. Je rappelle que la taxe professionnelle représente 40% des ressources fiscales du Département des Alpes de Haute-Provence, soit 27 millions d'euros.

Sur la réforme des collectivités locales :

- Dans un contexte social et économique de plus en plus inquiétant, la suppression de moitié du nombre d'élus départementaux est tout simplement synonyme de suppression du service public de proximité.
- Concernant la suppression de la clause de compétence générale, elle ne permettra plus au Département d'intervenir dans les domaines qu'il juge utile, et notamment l'aide aux communes. C'est la raison pour laquelle, une lettre cosignée par tous les conseillers généraux des Alpes de Haute-Provence a été envoyée aux maires afin de leur demander de voter une motion pour s'opposer à ce projet de réforme.

Nous avons à mener un beau combat, non pas pour nos propres intérêts mais l'intérêt de notre département. C'est là un enjeu d'équité de nos territoires. **Car si ces réformes voient le jour, elles vont aboutir à l'étranglement des collectivités locales et vont remettre en cause les acquis de la Décentralisation inscrits dans notre Constitution.**

Jean-Louis BIANCO
Président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence

Contact Presse : Natacha BINEAU
Tel : 04 92 30 04 03
Mail : n.bineau@cg04.fr